



PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 23 janvier 2025

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part aux délibérations : 11

Date de la convocation : 15/01/2025

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Mr LAURENT Sébastien, 1^{er} Adjoint au Maire est nommé secrétaire de séance, il est aidé par Madame DUVIVIER Patricia, secrétaire auxiliaire.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de SETQUES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de Monsieur LEFEBVRE Sylvain, Maire.

Sont présents :

- LEFEBVRE Sylvain, Maire
- LAURENT Sébastien, 1^{er} Adjoint au Maire,
- POURCHEL Charles-Henri, 2^{ème} Adjoint au Maire,
- LEMOINE Jacqueline, 3^{ème} Adjointe au Maire,
- BAY Laurent, Conseiller Municipal,
- BOUBET Bernard, Conseiller Municipal,
- CODRON Fabrice, Conseiller Municipal,
- LEBRIEZ Dominique, Conseiller Municipal,
- FRANCO Denis, Conseiller Municipal,
- QUEVAL Vanessa, Conseillère Municipale,
- RUCKEBUSCH Céline, Conseillère Municipale,

Sont absents excusés :

- BOUCRELLE Christophe, Conseiller Municipal,
- DUCHATEAU Rodolphe, Conseiller Municipal,
- ZANETTA Hélène, Conseillère Municipale,



Avant l'ouverture de séance, Mr le Maire sollicite le Conseil Municipal par l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour à savoir :

- Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte l'inscription de cette question.

Sont portés à l'ordre du jour les points suivants :

- Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 06 novembre 2024
- Dossier projet aménagement et mise en sécurité de la RD 342 – demande de subventions,
- Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif,
- Questions diverses.

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures.

Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal

Le compte rendu de la réunion Conseil Municipal du 06 novembre 2024 n'appelle pas de commentaires sur le fond et il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibérations

Délibération N° 23012025-01 : D.E.T.R. 2025 : aménagement et mise en sécurité de la RD 342

Délibération N° 23012025-02 : OSMOC : aménagement et mise en sécurité de la RD 342

Délibération N° 23012025-03 : MMU : aménagement et mise en sécurité de la RD 342

Délibération N° 23012025-04 : Amendes de police : aménagement et mise en sécurité de la RD 342

Délibération N° 23012025-05 : Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif

Aménagement et mise en sécurité de la RD 342

Mr le Maire explique que dans le cadre du projet des travaux d'aménagement de la RD 342 entre le carrefour face à la mairie jusqu'aux nouvelles constructions (route Nationale), le bureau d'études VRADO a été retenu pour la maîtrise d'œuvre. Le coût prévisionnel pour ce projet s'élève à 490 907,82 € H.T.

Mr le Maire présente le plan du futur aménagement et donne lecture du devis.

Il informe les membres du Conseil qu'il a reçu, avec les adjoints dernièrement en Mairie, Mme la Sous-Préfète, celle-ci a pu constater sur site les travaux réalisés concernant les travaux de remise en état des voiries et fossé de la Place suite aux inondations et par la même occasion pour lui présenter le projet.

Ensuite, il précise que ce projet peut éventuellement prétendre à plusieurs subventions sur une base de travaux éligibles : OSMOC (Opération de Sécurité à Maîtrise d'Ouvrage Communale) pour un montant de 80 794,85 €, MMU (maintenance en Milieu Urbain) pour un montant de 94 033,27 €, Amendes de Police pour un montant de 15 000 € et D.E.T.R. pour un montant de 98 181,56 €.



Ensuite il propose au Conseil Municipal de solliciter le Département pour les subventions suivantes (OSMOC, MMU et Amendes de Police) et l'Etat pour la D.E.T.R. pour l'octroi éventuel de ces subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne pouvoir à Mr le Maire pour effectuer les démarches nécessaires afin de préparer les dossiers de demandes de subventions aux différents partenaires financiers.

Des aides supplémentaires peuvent s'ajouter par la suite cela concerne celle de l'agence de l'eau et de la Région, à ce jour aucune information précise.

Mr le Maire rappelle que le projet se fera seulement en fonction des subventions allouées car il faudra contracter à nouveau un emprunt pour le financer.

Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif

Afin d'être en mesure de pouvoir régler certaines dépenses en investissement non prévues dans les restes à réaliser 2024 et ce sans attendre le vote du Budget Primitif 2025 en avril prochain, Mr le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de pouvoir inscrire des crédits en investissement à savoir :

- 4 000 € : compte 203 – frais d'études pour le projet d'aménagement de la RD 342
- 1 000 € : compte 2158 – achat d'outillage pour les services techniques
- 2 500 € : compte 2183 – remplacement du matériel informatique de la mairie

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces ouvertures de crédits. Mr le Maire précise que ces sommes seront repris au Budget Primitif en section d'investissement.

Personnel communal

Mr le Maire informe les membres du Conseil que Mme Coquelle va faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} mars. Afin de la remplacer une offre d'emploi a été publiée sur Emploi Territorial, une dizaine de personnes ont répondu à cette offre, Mr le Maire en présence de Mr Laurent et Mme Lemoine ont reçu ce matin plusieurs personnes pour un entretien. Après l'audition des candidates, Mme Sénecat a été retenue, celle-ci sera recrutée en tant que contractuel du 03/02 au 07/02 puis du 24/02 au 28/02 pour travailler en binôme avec Mme Coquelle puis en tant que stagiaire pendant 1 an et ce à partir du 3 mars.

Informations diverses

Monsieur le Maire apporte quelques informations aux membres du Conseil :

- ***Courrier reçu par l'association « Che Catrew's d'Freumions :***

Mr le Maire donne lecture du courrier reçu la semaine dernière concernant une demande d'installation de panneaux patoisants sur le territoire de la commune (voie verte) par l'association « Che Catrew's d'Freumions, celle-ci souhaite rendre hommage aux différents membres de l'association décédés, avant la dissolution de l'association, par la mise en place d'un panneau.

Après discussion le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande. Mr le Maire rédigera un courrier aux membres de l'association pour les informer de la décision.



- **Départ à la retraite : proposition de cadeau de départ**

Mr le Maire précise que l'agent (Mme Coquelle) va bénéficier d'une prime de départ avec le CNAS (Comité National d'Actions Sociales pour le personnel communal).

Il propose aux membres du Conseil que la commune prenne en charge l'achat d'un cadeau soit matériel ou sous forme d'une carte cadeau valable dans plusieurs enseignes, cela pour la remercier de ces années de présence et de son travail accompli au sein de notre commune.

Après débat, le Conseil accepte cette dépense, Mr le Maire précise qu'en parallèle une collecte sera organisée au sein du Conseil Municipal pour les personnes intéressées.

Il informe qu'un pot de départ sera organisé le vendredi 7 mars à la salle des fêtes avec les élus, le personnel communal, les enseignantes et les parents d'élèves.

- Mr le Maire remercie les membres du Conseil pour leurs présences lors des différentes manifestations (distribution des colis des aînés, goûter de Noël et vœux du maire).

Questions diverses

Mr le Maire procède à un tour de table.

Une conseillère demande quand seront coupés les arbres situés sur le talus derrière l'Impasse des Bois.

Mr le Maire répond qu'il va recontacter Acti-Paysage pour savoir la date de leur intervention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Ce Procès-Verbal du Conseil Municipal comporte 4 pages.

Le Maire,
LEFEBVRE Sylvain



Le secrétaire,
LAURENT Sébastien

